

# déroulement de la Formation de Préparation à l'Herboristerie

1<sup>re</sup> année FPH1

janvier	<b>inscription FPH1</b> à partir du 4 janvier	<b>nous vous envoyons :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 exemplaires du contrat <b>FPH1</b> à signer avec les dispositions financières</li> <li>• nous accusons réception et vous renvoyons 1 exemplaire du contrat signé + 1 dossier regroupement de mai.</li> </ul>
février		
mars		
avril		
mai	<b>regroupement élèves/professeurs</b> ( <i>sous réserve des conditions sanitaires.</i> ) <ul style="list-style-type: none"> <li>• remise des documents pour la préparation Botanique de la session en présentiel</li> </ul>	
juin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Envoi du programme de la session en présentiel.</li> </ul> <b>session en présentiel</b> « plantes médicinales et aromatiques sauvages (PPAM) » <ul style="list-style-type: none"> <li>• identification terrain/salle/étude des caractères médicinaux.</li> </ul>	
juillet	<ul style="list-style-type: none"> <li>• rencontre avec les acteurs de la filière : cueillettes, transformations.</li> <li>• ateliers : cosmétique, teintures, tisanes, etc.</li> <li>• conférences, visites, remise à niveau Chimie et TP : savons, huiles essentielles, etc.</li> </ul>	
août	<b>nous vous remettons :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• livrets de cours + exercices + calendriers</li> </ul>	
septembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• début d'envoi des exercices chez les correcteurs, 1 au 10 de chaque mois (suivant le calendrier donné) (le calendrier de remise des exercices vous est communiqué à la session en présentiel)</li> <li>• retour des exercices corrigés à la fin des mois concernés.</li> </ul>	
octobre à février		
mars	<b>inscription FPH2</b> à partir de début mars	<b>nous vous envoyons :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 exemplaires du contrat <b>FPH2</b></li> <li>• votre exemplaire du contrat signé</li> <li>• le dossier stage professionnel</li> </ul>
avril	<b>nous réceptionnons :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• conventions de stage professionnel</li> </ul>	<b>nous vous envoyons :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• le programme de la session en présentiel</li> </ul>
mai		

2<sup>e</sup> année FPH2

juin ou juillet	<b>contrôle de connaissances FPH1</b> <b>début FPH2</b>
	<b>session en présentiel</b> « plantes médicinales et aromatiques sauvages de culture » <ul style="list-style-type: none"> <li>• rencontre avec les professionnels filière : culture, transformation / visite / conférence</li> <li>• ateliers : tisanes, galénique, gemmothérapie, etc.</li> </ul>
	<b>nous vous remettons :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• livrets de cours + exercices + calendrier</li> </ul>
août	
septembre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• début d'envoi des exercices chez les correcteurs, 1 au 10 de chaque mois (suivant le calendrier donné) (le calendrier de remise des exercices vous est communiqué à la session en présentiel)</li> <li>• retour des exercices corrigés à la fin des mois concernés.</li> </ul>
octobre novembre	<b>regroupement élèves/professeurs</b> ( <i>sous réserve des conditions sanitaires.</i> )
décembre	
janvier	<ul style="list-style-type: none"> <li>• réception des plantes sèches dans des colis séparés</li> </ul>
février mars	
avril	inscription au contrôle de connaissances fin FPH2.
mai	
juin	<ul style="list-style-type: none"> <li>• remise du rapport de stage (2 exemplaires)</li> </ul> <b>contrôle de connaissances FPH2</b>
juillet août	
septembre octobre	<ul style="list-style-type: none"> <li>• les notes du contrôle de connaissances vous sont envoyées.</li> </ul> <b>nous vous renvoyons :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 1 exemplaire du rapport de stage.</li> </ul>

**Attestation de compétences préparatoire au métier d'herboriste  
décernée par l'ARH et remise lors de l'assemblée générale.**